

Le froid a fait son apparition avec quelques chutes de neige. C'est tôt ! Il faut donc déjà chauffer la chatterie ainsi que la pièce où nous logeons les chiens malades ou frileux. Pour assurer le travail quotidien du refuge, ce n'est pas la meilleure saison, mais les jeunes font leur travail avec cœur.

Vos lettres chaleureuses nous encourageant et nous permettent de persévérer malgré toutes les difficultés. Merci à vous qui nous aidez à faire vivre ce refuge où chiens et chats peuvent être accueillis, soignés, et trouver abri et nourriture. Ici, pas question d'euthanasie !

Un grand merci pour eux. Je sais que vous ne les oubliez pas.

Nos vœux bien sincères, en cette fin d'année, pour vous et tous vos proches.

Simonne MILLOT



REFUGE DU MORDANT

B.P. 94 - 54204 TOUL Cedex

C.C.P. 1539-29 S NANCY - Tél. : 03.83.43.01.48

**REFUGE
DU
MORDANT**

DECEMBRE 1999



*Joyeux Noël et
Bonne Année 2000*



Chers amis,

Cette nouvelle année dont on parle tant, "l'an 2000", que nous apportera-t-elle ? Les lois se succèdent, et malgré cela, les refuges d'animaux rencontrent de plus en plus de difficultés. Les abandons sont nombreux et les adoptions plus rares. Beaucoup de gens ont envie d'un chien d'une espèce "à la mode". Ils s'adressent à un éleveur et paient un chiot, souvent sevré trop tôt, de 3000 à 4500 francs. Problèmes de santé dès le début, visites et soins chez le vétérinaire et cela se termine souvent malheureusement par la mort du petit animal. Le sac de 25 kg de croquettes, acheté au même endroit, devient inutile. Pas de remboursement ou d'échange de la part du vendeur. Deux cas nous ont été encore signalés cette semaine.

Au refuge, si une maladie se déclare peu de temps après l'adoption, nous participons aux frais occasionnés par les soins, ou alors nous reprenons l'animal, chien ou chat, pour le faire soigner et nous le rendons ensuite à ses maîtres. Une chatte tricolore, adoptée le 25 septembre, nous a ainsi été ramenée une quinzaine de jours plus tard. Présentée comme très malade et mourante, nous avons remboursé le montant de l'adoption et la moitié des frais de vétérinaire. La chatte, très belle et très gentille, va très bien et elle attend un meilleur adoptant.

Au cours du seul mois d'octobre, nous avons recueilli 24 chiens abandonnés, plus 14 chiens trouvés dans les environs (sept ont été récupérés par les maîtres); deux chats, et une dizaine de chatons, arrivés en bon état. Ils seront adoptés petit à petit... pendant la même période, nous avons enregistré huit adoptions seulement. Les chats adultes sont moins nombreux. Parmi les chiens abandonnés, deux spitz de deux ans, un blanc et un "loup". Elevés ensemble, ils ne peuvent être séparés. Deux bergers allemands vivaient aussi ensemble dans une maison mais suite à un changement de situation, leurs propriétaires doivent maintenant vivre dans un petit appartement interdit aux animaux. Egalement deux labradors de sept et huit ans. Le maître, routier, ne pouvait plus s'en occuper. Ce bull terrier blanc, tatoué, mais dont le propriétaire, qui vit en Provence, est jusqu'à ce jour injoignable... Un jeune berger belge, arrivé au refuge avec une pique à brochettes plantée dans l'épaule!! Après quelques jours de fièvre et de soins chez le vétérinaire, il va pouvoir s'en remettre, mais que dire des irresponsables qui ont pu faire ça ?

Nous avons recueilli aussi plusieurs croisés caniche, un croisé bichon et york, quatre croisés griffons, un boxer et des bergers allemands.

Un lapin nain, de la couleur des chats chartreux, trouvé au début du mois d'octobre, n'a pas encore été réclamé.

Le froid a fait son apparition avec quelques chutes de neige. C'est tôt ! Il faut donc déjà chauffer la chatterie ainsi que la pièce où nous logeons les chiens malades ou frileux. Pour assurer le travail quotidien du refuge, ce n'est pas la meilleure saison, mais les jeunes font leur travail avec cœur.

Vos lettres chaleureuses nous encourageant et nous permettent de persévérer malgré toutes les difficultés. Merci à vous qui nous aidez à faire vivre ce refuge où chiens et chats peuvent être accueillis, soignés, et trouver abri et nourriture. Ici, pas question d'euthanasie !

Un grand merci pour eux. Je sais que vous ne les oubliez pas.

Nos vœux bien sincères, en cette fin d'année, pour vous et tous vos proches.

Simonne MILLOT



REFUGE DU MORDANT

B.P. 94 - 54204 TOUL Cedex

C.C.P. 1539-29 S NANCY - Tél. : 03.83.43.01.48

**REFUGE
DU
MORDANT**

DECEMBRE 1999



*Joyeux Noël et
Bonne Année 2000*



Chers amis,

Cette nouvelle année dont on parle tant, "l'an 2000", que nous apportera-t-elle ? Les lois se succèdent, et malgré cela, les refuges d'animaux rencontrent de plus en plus de difficultés. Les abandons sont nombreux et les adoptions plus rares. Beaucoup de gens ont envie d'un chien d'une espèce "à la mode". Ils s'adressent à un éleveur et paient un chiot, souvent sevré trop tôt, de 3000 à 4500 francs. Problèmes de santé dès le début, visites et soins chez le vétérinaire et cela se termine souvent malheureusement par la mort du petit animal. Le sac de 25 kg de croquettes, acheté au même endroit, devient inutile. Pas de remboursement ou d'échange de la part du vendeur. Deux cas nous ont été encore signalés cette semaine.

Au refuge, si une maladie se déclare peu de temps après l'adoption, nous participons aux frais occasionnés par les soins, ou alors nous reprenons l'animal, chien ou chat, pour le faire soigner et nous le rendons ensuite à ses maîtres. Une chatte tricolore, adoptée le 25 septembre, nous a ainsi été ramenée une quinzaine de jours plus tard. Présentée comme très malade et mourante, nous avons remboursé le montant de l'adoption et la moitié des frais de vétérinaire. La chatte, très belle et très gentille, va très bien et elle attend un meilleur adoptant.

Au cours du seul mois d'octobre, nous avons recueilli 24 chiens abandonnés, plus 14 chiens trouvés dans les environs (sept ont été récupérés par les maîtres); deux chats, et une dizaine de chatons, arrivés en bon état. Ils seront adoptés petit à petit... pendant la même période, nous avons enregistré huit adoptions seulement. Les chats adultes sont moins nombreux. Parmi les chiens abandonnés, deux spitz de deux ans, un blanc et un "loup". Elevés ensemble, ils ne peuvent être séparés. Deux bergers allemands vivaient aussi ensemble dans une maison mais suite à un changement de situation, leurs propriétaires doivent maintenant vivre dans un petit appartement interdit aux animaux. Egalement deux labradors de sept et huit ans. Le maître, routier, ne pouvait plus s'en occuper. Ce bull terrier blanc, tatoué, mais dont le propriétaire, qui vit en Provence, est jusqu'à ce jour injoignable... Un jeune berger belge, arrivé au refuge avec une pique à brochettes plantée dans l'épaule!! Après quelques jours de fièvre et de soins chez le vétérinaire, il va pouvoir s'en remettre, mais que dire des irresponsables qui ont pu faire ça ?

Nous avons recueilli aussi plusieurs croisés caniche, un croisé bichon et york, quatre croisés griffons, un boxer et des bergers allemands.

Un lapin nain, de la couleur des chats chartreux, trouvé au début du mois d'octobre, n'a pas encore été réclamé.

Le froid a fait son apparition avec quelques chutes de neige. C'est tôt ! Il faut donc déjà chauffer la chatterie ainsi que la pièce où nous logeons les chiens malades ou frileux. Pour assurer le travail quotidien du refuge, ce n'est pas la meilleure saison, mais les jeunes font leur travail avec cœur.

Vos lettres chaleureuses nous encourageant et nous permettent de persévérer malgré toutes les difficultés. Merci à vous qui nous aidez à faire vivre ce refuge où chiens et chats peuvent être accueillis, soignés, et trouver abri et nourriture. Ici, pas question d'euthanasie !

Un grand merci pour eux. Je sais que vous ne les oubliez pas.

Nos vœux bien sincères, en cette fin d'année, pour vous et tous vos proches.

Simonne MILLOT



REFUGE DU MORDANT

B.P. 94 - 54204 TOUL Cedex

C.C.P. 1539-29 S NANCY - Tél. : 03.83.43.01.48

**REFUGE
DU
MORDANT**

DECEMBRE 1999



*Joyeux Noël et
Bonne Année 2000*



Chers amis,

Cette nouvelle année dont on parle tant, "l'an 2000", que nous apportera-t-elle ? Les lois se succèdent, et malgré cela, les refuges d'animaux rencontrent de plus en plus de difficultés. Les abandons sont nombreux et les adoptions plus rares. Beaucoup de gens ont envie d'un chien d'une espèce "à la mode". Ils s'adressent à un éleveur et paient un chiot, souvent sevré trop tôt, de 3000 à 4500 francs. Problèmes de santé dès le début, visites et soins chez le vétérinaire et cela se termine souvent malheureusement par la mort du petit animal. Le sac de 25 kg de croquettes, acheté au même endroit, devient inutile. Pas de remboursement ou d'échange de la part du vendeur. Deux cas nous ont été encore signalés cette semaine.

Au refuge, si une maladie se déclare peu de temps après l'adoption, nous participons aux frais occasionnés par les soins, ou alors nous reprenons l'animal, chien ou chat, pour le faire soigner et nous le rendons ensuite à ses maîtres. Une chatte tricolore, adoptée le 25 septembre, nous a ainsi été ramenée une quinzaine de jours plus tard. Présentée comme très malade et mourante, nous avons remboursé le montant de l'adoption et la moitié des frais de vétérinaire. La chatte, très belle et très gentille, va très bien et elle attend un meilleur adoptant.

Au cours du seul mois d'octobre, nous avons recueilli 24 chiens abandonnés, plus 14 chiens trouvés dans les environs (sept ont été récupérés par les maîtres); deux chats, et une dizaine de chatons, arrivés en bon état. Ils seront adoptés petit à petit... pendant la même période, nous avons enregistré huit adoptions seulement. Les chats adultes sont moins nombreux. Parmi les chiens abandonnés, deux spitz de deux ans, un blanc et un "loup". Elevés ensemble, ils ne peuvent être séparés. Deux bergers allemands vivaient aussi ensemble dans une maison mais suite à un changement de situation, leurs propriétaires doivent maintenant vivre dans un petit appartement interdit aux animaux. Egalement deux labradors de sept et huit ans. Le maître, routier, ne pouvait plus s'en occuper. Ce bull terrier blanc, tatoué, mais dont le propriétaire, qui vit en Provence, est jusqu'à ce jour injoignable... Un jeune berger belge, arrivé au refuge avec une pique à brochettes plantée dans l'épaule!! Après quelques jours de fièvre et de soins chez le vétérinaire, il va pouvoir s'en remettre, mais que dire des irresponsables qui ont pu faire ça ?

Nous avons recueilli aussi plusieurs croisés caniche, un croisé bichon et york, quatre croisés griffons, un boxer et des bergers allemands.

Un lapin nain, de la couleur des chats chartreux, trouvé au début du mois d'octobre, n'a pas encore été réclamé.

Le froid a fait son apparition avec quelques chutes de neige. C'est tôt ! Il faut donc déjà chauffer la chatterie ainsi que la pièce où nous logeons les chiens malades ou frileux. Pour assurer le travail quotidien du refuge, ce n'est pas la meilleure saison, mais les jeunes font leur travail avec cœur.

Vos lettres chaleureuses nous encourageant et nous permettent de persévérer malgré toutes les difficultés. Merci à vous qui nous aidez à faire vivre ce refuge où chiens et chats peuvent être accueillis, soignés, et trouver abri et nourriture. Ici, pas question d'euthanasie !

Un grand merci pour eux. Je sais que vous ne les oubliez pas.

Nos vœux bien sincères, en cette fin d'année, pour vous et tous vos proches.

Simonne MILLOT



REFUGE DU MORDANT

B.P. 94 - 54204 TOUL Cedex

C.C.P. 1539-29 S NANCY - Tél. : 03.83.43.01.48

**REFUGE
DU
MORDANT**

DECEMBRE 1999



*Joyeux Noël et
Bonne Année 2000*



Chers amis,

Cette nouvelle année dont on parle tant, "l'an 2000", que nous apportera-t-elle ? Les lois se succèdent, et malgré cela, les refuges d'animaux rencontrent de plus en plus de difficultés. Les abandons sont nombreux et les adoptions plus rares. Beaucoup de gens ont envie d'un chien d'une espèce "à la mode". Ils s'adressent à un éleveur et paient un chiot, souvent sevré trop tôt, de 3000 à 4500 francs. Problèmes de santé dès le début, visites et soins chez le vétérinaire et cela se termine souvent malheureusement par la mort du petit animal. Le sac de 25 kg de croquettes, acheté au même endroit, devient inutile. Pas de remboursement ou d'échange de la part du vendeur. Deux cas nous ont été encore signalés cette semaine.

Au refuge, si une maladie se déclare peu de temps après l'adoption, nous participons aux frais occasionnés par les soins, ou alors nous reprenons l'animal, chien ou chat, pour le faire soigner et nous le rendons ensuite à ses maîtres. Une chatte tricolore, adoptée le 25 septembre, nous a ainsi été ramenée une quinzaine de jours plus tard. Présentée comme très malade et mourante, nous avons remboursé le montant de l'adoption et la moitié des frais de vétérinaire. La chatte, très belle et très gentille, va très bien et elle attend un meilleur adoptant.

Au cours du seul mois d'octobre, nous avons recueilli 24 chiens abandonnés, plus 14 chiens trouvés dans les environs (sept ont été récupérés par les maîtres); deux chats, et une dizaine de chatons, arrivés en bon état. Ils seront adoptés petit à petit... pendant la même période, nous avons enregistré huit adoptions seulement. Les chats adultes sont moins nombreux. Parmi les chiens abandonnés, deux spitz de deux ans, un blanc et un "loup". Elevés ensemble, ils ne peuvent être séparés. Deux bergers allemands vivaient aussi ensemble dans une maison mais suite à un changement de situation, leurs propriétaires doivent maintenant vivre dans un petit appartement interdit aux animaux. Egalement deux labradors de sept et huit ans. Le maître, routier, ne pouvait plus s'en occuper. Ce bull terrier blanc, tatoué, mais dont le propriétaire, qui vit en Provence, est jusqu'à ce jour injoignable... Un jeune berger belge, arrivé au refuge avec une pique à brochettes plantée dans l'épaule!! Après quelques jours de fièvre et de soins chez le vétérinaire, il va pouvoir s'en remettre, mais que dire des irresponsables qui ont pu faire ça ?

Nous avons recueilli aussi plusieurs croisés caniche, un croisé bichon et york, quatre croisés griffons, un boxer et des bergers allemands.

Un lapin nain, de la couleur des chats chartreux, trouvé au début du mois d'octobre, n'a pas encore été réclamé.